

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 7 (1862)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

**Neuchâtel.** — Promotions du 11 mars 1862.

**A. Dans le corps des carabiniers.**

- 1<sup>o</sup> Au grade de CAPITAINE, les *lieutenants* :  
*Humbert*, Ulysse, à la Chaux-de-Fonds.  
*Sandoz*, Fritz, à la Chaux-de-Fonds.
- 2<sup>o</sup> Au grade de LIEUTENANT, les 1<sup>ers</sup> *sous-lieutenants* :  
*Prollius*, Frédéric-Auguste, aux Brenets.  
*Favre*, Louis-Edouard, au Locle.
- 3<sup>o</sup> Au grade de 1<sup>er</sup> SOUS-LIEUTENANT, les 2<sup>mes</sup> *sous-lieutenants* :  
*Suchard*, Philippe, à Neuchâtel.  
*Gréther*, Numa, aux Ponts.

**B. Dans l'infanterie.**

- 1<sup>o</sup> Au grade de CAPITAINE, les *lieutenants* :  
*Challandes*, Théodore, à Fontaines.  
*Bader*, Victor, à Neuchâtel.  
*Irlet*, Ch.-George, à la Chaux-de-Fonds.
- 2<sup>o</sup> Au grade de LIEUTENANT, les 1<sup>ers</sup> *sous-lieutenants* :  
*Jeanhenry*, David, à la Chaux-de-Fonds.  
*Clemmer*, H.-L., à Ste-Croix.  
*Montandon*, Frédéric, au Locle.  
*Henry*, Ed.-Louis, à Cortaillod.  
*Knopp*, Ernest, à la Chaux-de-Fonds.
- 3<sup>o</sup> Au grade de 1<sup>er</sup> SOUS-LIEUTENANT, les 2<sup>mes</sup> *sous-lieutenants* :  
*Junod*, Louis-Ad., aux Brenets.  
*Clerc*, Alphonse-Henri, à Motiers-Travers.  
*Mosset*, Alcide-Numa, aux Ponts.  
*Payllier*, François-César, au Landeron.  
*Wanza*, Joseph, à la Chaux-de-Fonds.

Sur la demande des officiers suivants, le Conseil d'Etat leur a accordé un congé définitif, avec remerciements pour les services rendus et en leur conservant les prérogatives d'honneur de leur grade :

*Bovet*, Ch.-Gustave, capitaine d'infanterie, à Fleurier.  
*Grosclaude*, C.-H., capitaine aide-major, à Fleurier.  
*Gouvernon*, Jos.-Lucien, médecin de bataillon, à la Chaux-de-Fonds.

---

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, quai des Augustins, 27, à Paris.